



***Avis d'appel public à la
concurrence***

Mise aux normes Accessibilité AD'AP

Identification de la collectivité :

Commune de Pamiers
1, place du Mercadal - 09100 Pamiers

Renseignements d'ordre administratif, d'ordre technique, adresse de retrait des dossiers et de remise des offres :

Commune de Pamiers - Direction de la Commande Publique
1, place du Mercadal - BP 70167 - 09101 Pamiers Cedex
Tél : 05 61 60 95 43 ou 05 61 60 95 46 - Fax : 05 61 60 94 87 - E-mail :
commande.publique@ville-pamiers.fr

Le dossier de consultation peut être intégralement téléchargé depuis les sites www.ville-pamiers.fr rubrique Commande Publique ou www.marchesonline.com.

Objet du marché :

Mise aux normes accessibilité Ad'AP des bâtiments suivants :

- Ecole Elémentaire des Canonges - Chemin de la Mole - 09100 PAMIERS
- CCAS - 1, passage de la Porte de Nerviaux - 09100 PAMIERS
- Hôtel de Ville - Place du Mercadal - 09100 PAMIERS
- Club des Aînés - Rue d'Enrouge - 09100 PAMIERS
- Ecole Henri Cazalé - Avenue Irénée Cros - 09100 PAMIERS
- Locaux Syndicaux - Place Eugène Soula - 09100 PAMIERS

Objet du rectificatif 1 :

Le DCE est complété de trois rapports amiante avant travaux.

Lieu d'exécution des travaux :

09100 Pamiers

Visite des lieux :

Rendez-vous à l'accueil de l'Hôtel de Ville

1, place du Mercadal - 09100 Pamiers,

Le mardi 21 mars 2017 à 9h00 jusqu'à 18h00

Le présent avis vaut convocation.

La visite est obligatoire.

Il ne sera pas organisé de nouvelle visite.

Notification et période d'exécution du marché :

Le marché devrait être notifié dans le trimestre suivant la date limite de réception des offres.

Le présent marché est conclu pour une durée de cinq mois à compter de l'ordre de service.

Les travaux aux écoles élémentaires des Canonges et Cazalé seront impérativement réalisés entre le 7 juillet 2017 et le 30 août 2017.

Procédure :

Marché à Procédure Adaptée

Type de marché :

Marché de travaux alloti

Tranches :

Sans objet

Variantes :

Les variantes sont autorisées. Le candidat devra répondre à la solution de base.

Numéro de marché :

Lot n°1 : Marché n°2016006IBATL01

Lot n°2 : Marché n°2016006IBATL02

Lot n°3 : Marché n°2016006IBATL03

Lot n°4 : Marché n°2016006IBATL04

Lot n°5 : Marché n°2016006IBATL05

Lot n°6 : Marché n°2016006IBATL06

Lot n°7 : Marché n°2016006IBATL07

Lot n°8 : Marché n°2016006IBATL08

Lot n°9 : Marché n°2016006IBATL09

Lot n°10 : Marché n°2016006IBATL10

Nomenclature :

Classification C.P.V. : 32400000-7 Réseaux

45111100-9 Travaux de démolition

45223220-4 Travaux de gros oeuvre

45421000-4 Travaux de menuiserie

45330000-9 Travaux de plomberie

09310000-5 Électricité

44111400-5 Peintures et revêtements muraux

45430000-0 Revêtement de sols et de murs

34990000-3 Équipement de contrôle, de sécurité, de signalisation et d'éclairage

39100000-3 Mobilier

42416100-6 Ascenseurs

Numéros de marchés avec allotissement :

1. VRD Démolition Gros Oeuvre - 2016006IBATL01
2. Menuiseries intérieures, extérieures - Serrurerie - 2016006IBATL02
3. Plâtrerie - 2016006IBATL03
4. Plomberie - Sanitaire - 2016006IBATL04
5. Electricité - Sonorisation - 2016006IBATL05
6. Revêtement de sol dur - Faïence - 2016006IBATL06
7. Peinture - Sols souples - 2016006IBATL07
8. Signalisation - 2016006IBATL08
9. Mobilier - 2016006IBATL09
10. Ascenseur - 2016006IBATL10

Lot 1 : VRD Démolition Gros Oeuvre

Lot 2 : Menuiseries intérieures, extérieures - Serrurerie

Lot 3 : Plâtrerie

Lot 4 : Plomberie - Sanitaire

Lot 5 : Electricité - Sonorisation

Lot 6 : Revêtement de sol dur - Faïence

Lot 7 : Peinture - Sols souples

Lot 8 : Signalisation

Lot 9 : Mobilier

Lot 10 : Ascenseur

Pièces constitutives du marché :

Les pièces constitutives du marché sont les suivantes, par ordre de priorité :

- L'Acte d'Engagement (AE)
- Le présent Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP)
- Le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP)
- La Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (D.P.G.F.)
- Le cadre de mémoire technique
- Le Cahier des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicable aux prestations objet du marché, si celui-ci vise ce cahier
- Le Cahier des Clauses Techniques Générales (CCTG) applicable aux prestations objet du marché, si

celui-ci vise ce cahier

- Les actes spéciaux de sous traitance et leurs avenants, postérieurs à la notification du marché
- Le planning d'exécution

Les documents applicables sont ceux en vigueur au premier jour du mois d'établissement des prix, tel que ce mois est défini au 3.5.2.

- Le cahier des clauses administratives générales (C.C.A.G.) applicables aux marchés publics de travaux approuvé par arrêté du 8 septembre 2009 ;
- Le cahier des clauses techniques générales (C.C.T.G.) applicables aux marchés publics de travaux ;
- Le cahier des clauses spéciales (CCS), celui des documents techniques unifiés (DTU) ;

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les règlementent :

- Les prix sont établis dans les conditions prévues au cahier des clauses administratives particulières,
- Le mode de règlement est le mandat administratif,
- Le délai de paiement est de 30 jours. En cas de dépassement du délai global de paiement, les intérêts moratoires seront majorés conformément au décret du 31 mars 2013,
- La monnaie de compte du marché est l'euro.

Sélection des offres :

Les critères sont notés de 0 à 10, 10 étant la meilleure note, 0 la plus mauvaise

Les offres seront jugées et classées en fonction des critères énoncés ci-dessous, avec application d'un coefficient de pondération et d'une note pondérée suivant le barème suivant :

Très satisfaisant : coefficient 1

Satisfaisant : coefficient 0,75

Peu satisfaisant : coefficient 0,50

Pas satisfaisant : coefficient 0,25

- La valeur technique de l'offre (40 %) et notamment :

- Le déroulement de la prestation : organisation, moyens matériels et humains, planning, sécurité et hygiène des chantiers
- Nettoyage, recyclage des déchets, nuisances sonores du chantier
- Le prix des prestations (60 %)

La note est calculée d'après la formule suivante :

$(\text{prix de l'offre la moins disante} \times 10 / \text{prix de l'offre concernée}) \times 0.60$

La valeur globale de l'offre est obtenue par addition des deux notes précitées.

a)Négociation :

A l'issue du dépouillement des offres et de leur évaluation, les trois prestataires les mieux placés

seront invités à une séance de négociation.

Cette invitation sera effectuée au moyen d'une lettre qui leur sera adressée par mail courant semaines 15 16.

Elle consistera en :

- une présentation de l'entreprise,
- la mise en œuvre de la prestation,
- une séance de questions – réponses,
- une négociation qui pourra porter sur tout ou partie des éléments de l'offre du candidat.

Chaque entretien sera d'une durée maximale de quarante cinq minutes réparties comme suit :

Chaque entretien devra impérativement être effectué en présence du chef de projet, désigné par le candidat, qui sera le référent et interlocuteur privilégié de la Commune de Pamiers. Participeront à cet entretien la Personne habilitée représentant le Pouvoir Adjudicateur, l'élu et le technicien chargé du projet, un représentant de la Commande Publique,

Un vidéoprojecteur et une connexion Internet seront mis à disposition des candidats.

Aucune démonstration, ni audition, ni négociation ne sera acceptée à distance.

A l'issue de l'entretien, une lettre sera remise au candidat, l'invitant à présenter, par écrit ou par courriel, son offre ultime. Dans cette offre, le candidat pourra confirmer ou infirmer tous éléments de son offre initiale, sans, toutefois, pouvoir modifier le type de système présenté.

La lettre sera remise au candidat contre récépissé. Elle mentionnera l'adresse électronique et le numéro de télécopie où les offres ultimes pourront être envoyées. Elle précisera également la date et l'heure limites de remise de l'offre ultime.

Le choix final du prestataire s'effectuera à la suite de la séance de négociation, et après remise des offres ultimes des candidats.

a. **Critères de sélection, après négociation, à l'issue de la remise des offres ultimes :**

Les critères sont notés de 0 à 10, 10 étant la meilleure note, 0 la plus mauvaise

Les offres seront jugées et classées en fonction des critères énoncés ci-dessous, avec application d'un coefficient de pondération et d'une note pondérée suivant le barème suivant :

Très satisfaisant : coefficient 1

Satisfaisant : coefficient 0,75

Peu satisfaisant : coefficient 0,50

Pas satisfaisant : coefficient 0,25

- La valeur technique de l'offre (40 %) et notamment :

- Le déroulement de la prestation : organisation, moyens matériels et humains, planning, sécurité et hygiène des chantiers
- Nettoyage, recyclage des déchets, nuisances sonores du chantier

- Le prix des prestations (60 %)

La note est calculée d'après la formule suivante :

$(\text{prix de l'offre la moins disante} \times 10 / \text{prix de l'offre concernée}) \times 0.60$

La valeur globale de l'offre est obtenue par addition des deux notes précitées.

Documents à fournir :

Le candidat fournira les éléments suivants :

- Le mémoire justificatif (répondant aux critères de sélection),
- Le DPGF,
- Le Cahier des Clauses Techniques Particulières accepté par le candidat,
- Le Cahier des Clauses Administratives Particulières accepté par le candidat,
- Un planning prévisionnel des travaux,

- Une attestation d'assurance professionnelle,
- Tous justificatifs de la compétence et de la capacité du candidat à exécuter le marché dans les règles de l'art,
- Les formulaires DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat)

Condition de réception - Délai de validité des offres :

- Les offres doivent être exclusivement rédigées en français.
- Le délai de validité des offres est de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.
- Les offres doivent être envoyées par courrier recommandé avec avis de réception, ou remises contre récépissé, à l'adresse suivante : Mairie de Pamiers, Direction de la Commande Publique - 1, place du Mercadal - B.P. 70167 - 09101 Pamiers cedex ou par voie électronique.
- Toutes les offres reçues recevront une réponse.

Contenu du Dossier de Consultation :

- Le présent règlement de la consultation,
- Le Cahier des Clauses Administratives Particulières,
- Le Cahier des Clauses Techniques Particulières,
- Les plans et pièces techniques,
- Le DTA fera l'objet d'un DCE rectificatif en cours de consultation,
- La notice explicative de l'ATTRI1 - Acte d'engagement
- Formulaire DC1 (lettre de candidature) et la notice explicative,
- Formulaire DC2 (déclaration du candidat) et la notice explicative.

Date de mise en ligne de l'avis :

vendredi 10 mars 2017

Date limite de réception des offres :

lundi 3 avril 2017 à 17 heures en Mairie de Pamiers, Direction de la Commande Publique.